



Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve

Propositions présentées
à l'assemblée générale du 17 mai 2023

Point 8 - Allocation supplémentaire 2023-2024 pour l'exécutif syndical

Attendu la lourdeur de la tâche attendue à l'exécutif syndical 23-24;
Attendu les négociations 2023 qui battront leur plein;
Attendu l'arrivée de nouvelles personnes à la direction;
Attendu le suivi nécessaire des ressources enseignantes;
Attendu qu'il n'est pas prévu d'augmenter les cotisations syndicales, mais de faire des choix budgétaires;
Attendu l'augmentation du nombre de délégués-es aux instances de la FNEEQ ;
Attendu le surplus cumulé au 30 juin 2022.

Il est proposé par le comité exécutif,
de prévoir un poste budgétaire spécial au budget 2023-24 du syndicat à la hauteur d'un maximum de 23 300 \$ pour augmenter le dégrèvement de l'exécutif syndical afin de permettre de faire passer le dégrèvement total de 3,35 ETC à 3,6 ETC.
Advenant un budget déficitaire, le montant sera pris à même le surplus cumulé.

Point 9- Profil de la personne à la direction des études (document à venir)

Point 10- Renouvellement du mandat de la direction générale

Attendu les recommandations faites par nos représentants-es lors des derniers renouvellements;
Attendu les attentes qui n'ont pas toujours été rencontrées;
Attendu la nécessité de reconsolider le Collège dans plusieurs de ses aspects.

Proposition 1

Il est proposé par Anne-Marie LeSaux, appuyé par Claude Beaucaire,
Que le SPPCM recommande de ne pas renouveler du mandat de Mme Malika Habel comme directrice générale du Collège de Maisonneuve.

Proposition 2

Que des représentants-es de l'exécutif syndical rencontrent l'un et l'autre directeur-trice pour leur transmettre cette recommandation.